



# BELGIQUE

**Commission de la condition de la Femme  
L'élimination et la prévention de toutes les formes de violence  
à l'égard des femmes et des filles**

**Débat général**

**DECLARATION  
DE  
S.E. MADAME JOELLE MILQUET  
VICE PREMIER MINISTRE  
ET MINISTRE DE L'INTERIEUR,  
ET D'EGALITE DES CHANCES  
DU ROYAUME DE BELGIQUE**

**LE 4 MARS 2013**

(Vérifier au prononcé)

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
One Dag Hammarskjöld Plaza, 885 Second Avenue, 41<sup>ème</sup> étage, New York, NY 10017  
Tél. 1 (212) 378-6300 - Fax 1 (212) 681-7618 E-Mail: [newyorkun@diplobel.fed.be](mailto:newyorkun@diplobel.fed.be) -  
Web-site : <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Madame la Secrétaire Générale Adjointe, Directeur Exécutif de ONU Femmes,  
Madame Bachelet,  
Madame la Présidente du Comité CEDAW,  
Madame le Rapporteur Spécial,  
Mesdames et messieurs les ministres,  
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

La violence à l'égard des femmes que nous connaissons aujourd'hui dans tous nos pays est, hélas, le signe que sommes loin d'avoir réussi à imposer dans les mentalités, dans les lois ou dans les faits, l'égalité à l'égard des femmes. Il s'agit, pour nous, d'**un des plus grands échecs de nos sociétés.**

La violence à l'égard des femmes est la démonstration de l'urgence que nous avons tous et toutes à nous battre, d'une autre manière, au niveau national et au niveau international. **Il faut une fermeté renouvelée, des méthodes renforcées, une unité d'action nouvelle, des discours de dénonciation et des initiatives de prévention et de répression plus fortes.**

En ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, on a besoin d'entendre le monde dire « **ça suffit !** ». Les responsables politiques doivent se mobiliser plus, se solidariser plus, oser parler plus fort. La violence à l'égard des femmes est , en effet, « **l'autre urgence planétaire** » qui, pour la Belgique, a une importance au moins égale à celle de la lutte pour la paix, de la lutte contre la pauvreté, de la lutte contre la crise économique ou les changements climatiques.

Oui, la lutte contre la violence faite aux femmes doit désormais être imposée avec un nouveau volontarisme à l'agenda de la gouvernance mondiale.

Oui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue une violation de leurs droits humains fondamentaux. Le respect de ces droits humains est universel. **Aucune tradition, culture, coutume, religion ne peut justifier un fait de violence, une discrimination à l'égard d'une femme.**

Oui, se battre contre les violences, c'est défendre la mise en œuvre de tous les droits des femmes, **y compris en matière de droits sexuels et reproductifs.**

Oui, se battre contre les violences, c'est se battre pour l'égalité car ces violences sont une forme extrême de discrimination cachée sous une forme hélas tout aussi extrême de banalisation.

Notre combat doit être et national et international.

### 1. Au niveau national

La lutte contre toutes les formes de violences dont les violences physiques, sexuelles et psychologiques doit se faire idéalement au niveau national selon une approche globale, coordonnée et multisectorielle via un plan d'action national transversal impliquant tous les niveaux de pouvoirs d'un Etat et tant les acteurs publics que privés et citoyens.

La Belgique a élaboré par exemple un plan d'action national pluriannuel associant l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions et ce en coopération avec la société civile. (Ce plan comporte 120 mesures passant de l'éducation des enfants à l'information aux professionnels et à la sensibilisation du grand public, renforçant l'aide aux victimes et aux auteurs, améliorant les enregistrements obligatoires des faits, intensifiant les mesures de répression, de sensibilisation et d'obligations pour les autorités judiciaires, policières et les professionnels de la santé, organisant une procédure d'éloignement de l'auteur de la violence du domicile familial. Il contient depuis ces derniers temps également des mesures sur les mariages forcés, les violences liées à l'honneur et les mutilations génitales féminines, (thèmes qui feront l'objet du Side-Event que la Belgique organise avec la Turquie demain.)

### 2. Au niveau international

- Au niveau international, nous nous retrouvons pleinement dans les engagements pris par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe dont nous venons de signer la convention d'Istanbul. Tous les pays membres du Conseil de l'Europe devraient le faire au plus tôt.

- Mais nous devons aller plus loin. Nous devons tout d'abord imposer la lutte contre la violence à l'égard des femmes comme une priorité claire et contraignante de nos politiques étrangères et de coopération.

- Nous devons aussi, nous, responsables politiques, nous lever, réagir et nous mobiliser de manière plus organisée et ferme, nous constituer en réseaux de femmes et responsables politiques avec l'aide nouvelle de la commission de la condition de la femme des NU pour dénoncer et condamner les situations inacceptables que connaissent de nombreux pays où les femmes sont violées, battues, tuées, niées, lapidées, insultées, discriminées, traitées comme des esclaves, utilisées comme armes de guerre ou comme objet de trafic ou objets sexuels.

- (En matière de conflits armés, il est de notre devoir de protéger les femmes, de les considérer comme autres choses que de simples petits effets collatéraux, de les inclure enfin dans les négociations de paix et d'exiger le respect de la résolution 1325)

-PEKIN +20 doit être **un moment clé pour contrer les régressions générales des droits des femmes de ces dernières années**. Nous devons en faire , avec les Nations Unies, un moment **majeur de politique mondiale**, avec des forums politiques et des rassemblements dans tous les continents selon les 12 thèmes de Pékin, avec des campagnes de sensibilisation , de dénonciations , avec des propositions fortes assorties de pression sur les gouvernements pour qu'ils mettent en œuvre les engagements pris en 1995.

La Belgique soutient activement les travaux de la Commission de la condition de la femme et souhaite aboutir à des conclusions fortes, dignes du combat contre les violences à l'égard des femmes, y compris le respect de leur droits sexuels et reproductifs.

Car comme le disait Gandhi : « **si la non-violence est la loi de l'humanité, l'avenir appartient aux femmes** ».